



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

tramways

Question écrite n° 41188

Texte de la question

Mme Sandrine Mazetier attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du développement de la région capitale sur la prolongation du tramway T3 jusqu'à la place de la Nation. Alors que les conclusions du Grenelle de l'environnement ont exclu l'Île-de-France des aides financières apportées par l'État pour soutenir la réalisation d'infrastructures de transports collectifs en site propre, le plan de relance présenté en décembre 2008 par le Président de la République annonce un effort important d'investissement de l'État et des entreprises publiques dans de grands travaux d'infrastructures. C'est pourquoi l'État, qui ne contribue pas encore au financement de l'extension du tramway des Maréchaux à l'est et au nord, doit saisir l'occasion de financer la prolongation du parcours du T3 jusqu'à la place de la Nation. Ce prolongement - compatible avec les plans d'aménagement du cours de Vincennes - assurerait au T3 une intermodalité exceptionnelle avec les réseaux de transport parisiens et franciliens : RER A, lignes de métro 1, 2, 6 et 8, lignes de bus 351, 86, 56, 57, stations velib... Les chiffres officiels du recensement de 2006 témoignent du poids démographique de la région parisienne (11 532 000 habitants) et, à l'intérieur, de l'accroissement de la population de Paris (+ 76 332 depuis 1999) et de la petite couronne (+ 1,3 % par an), ce qui implique la mise en oeuvre de transports collectifs adaptés. Elle demande par conséquent à l'État de concrétiser les engagements du plan de relance en finançant la prolongation du T3 jusqu'à la place de la Nation.

Texte de la réponse

Le prolongement du tramway T3 jusqu'à la place de la Nation représente un intérêt certain en terme de desserte de la capitale et de sa proche banlieue. L'agglomération parisienne et sa proche banlieue possèdent déjà un réseau d'infrastructures très dense. Il convient donc de souligner l'urgence qui s'attache aux dessertes de banlieue à banlieue et au désenclavement des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Le prolongement du tramway T3 n'a pas été retenu dans le cadre du contrat de projets État-région 2007-2013 et n'a pas été identifié parmi les premières priorités par les groupes de travail qui ont réuni les services de l'État et de la région à l'occasion de la définition d'un plan de mobilisation pour les transports en Île-de-France. À ce stade, le Gouvernement souhaite donc concentrer ses efforts sur les infrastructures destinées à la desserte de la banlieue. C'est ainsi que, dans le cadre du plan de relance, il a été décidé de mettre l'accent sur l'accélération de la réalisation de la tangentielle Nord.

Données clés

Auteur : [Mme Sandrine Mazetier](#)

Circonscription : Paris (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41188

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : Développement de la région capitale

Ministère attributaire : Développement de la région capitale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 février 2009, page 947

Réponse publiée le : 5 mai 2009, page 4247